

Paris, le 02/08/2021

Objet : Mise à disposition de la spécialité NEPEXTO® (étanercept) et informations importantes de sécurité

Chère Consœur, Cher Confrère,

Dans le cadre du lancement de notre spécialité NEPEXTO® (étanercept), médicament biosimilaire, mis à disposition à partir de fin août 2021, nous souhaitons attirer votre attention sur les mesures et matériels de réduction du risque associés à ce produit.

A cet effet, vous trouverez ci-joint l'élément suivant, à remettre au patient ou à ses parents :

• **Carte Patient**

Cette carte a pour objectif de rappeler le risque d'infections et les effets indésirables nécessitant d'aller consulter un professionnel de santé. Elles ont aussi pour but d'informer tout autre professionnel de santé du traitement par NEPEXTO®.

Nous vous recommandons de prendre connaissance de ce document avant toute prescription de NEPEXTO®. Il a été élaboré et validé dans le cadre du plan de gestion des risques de NEPEXTO®, demandé par les autorités de santé françaises et européennes.

Ce document peut aussi être téléchargé via notre site <http://www.mylan.fr/> (rubrique Informations de sécurité / Gestion des risques) ou commandé au 01 56 64 10 70.

Pour plus d'informations, consultez le Résumé des Caractéristiques du Produit, sur la base de données publique des médicaments <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance renforcée qui permettra l'identification rapide de nouvelles informations relatives à la sécurité. Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr

Nous comptons sur votre précieuse collaboration pour la prise en compte de ces éléments lors de la prescription de NEPEXTO®.

Nous vous prions d'agréer, Chère Consœur, Cher Confrère, l'expression de nos meilleures salutations.



Claire WILLEMS
Directrice Médicale



Gaelle DAMAS
Pharmacien Responsable Intérimaire